



HAL
open science

L'établissement rural laténien de Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or)

Audrey Pranyies, Bertrand Bonaventure

► **To cite this version:**

Audrey Pranyies, Bertrand Bonaventure. L'établissement rural laténien de Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2012, 30, pp.47-49. hal-02389967

HAL Id: hal-02389967

<https://hal.science/hal-02389967v1>

Submitted on 2 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'ÉTABLISSEMENT RURAL LATÉNIEN DE VIC-DE-CHASSENAY (CÔTE-D'OR)

Audrey PRANYIES, Bertrand BONAVENTURE

Archeodunum

Le site de Vic-de-Chassenay, situé à proximité de Semur-en-Auxois, a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive extensive qui a permis d'explorer, sur 6,7 hectares, un site rural densément occupé durant le deuxième âge du Fer. Localisé dans la vallée de l'Armançon, qui constitue un axe de communication important entre la vallée de la Saône et vallée de la Seine, le site constitue un apport documentaire nouveau pour territoire Mandubien qui reste encore mal connu en dehors sa capitale, l'*oppidum* d'Alésia, situé à une vingtaine de kilomètres.

Plus de 90 plans de bâtiments sur poteaux plantés ont été identifiés sur le site. Leur analyse permet de restituer des bâtiments de formes et de dimensions diverses, même si 52% d'entre eux au moins sont dévolus au stockage des récoltes (greniers sur quatre et neuf poteaux). La superficie de certaines de ces constructions, qui peut atteindre 200 m², attestent une architecture relativement élaborée. C'est tout particulièrement le cas des maisons à porche(s), au nombre de six sur le site. La restitution architecturale de certains bâtiments, dont plusieurs constructions sur quatre poteaux massifs et dont les dimensions montrent des portées de 10 m entre les poteaux, reste encore difficile à préciser. La question de la présence et de l'identification des bâtiments destinés à l'habitat, reste, sur le site, problématique. L'arasement assez important subi par le site n'a pas permis la conservation des sols des bâtiments, susceptibles d'éclairer la vocation de ces espaces, ni des éventuels foyers. Outre l'absence de dépotoirs, rien non plus sur le site ne met en relief une importante activité domestique. Les témoins matériels de cette occupation, et en particulier les objets liés à la vie quotidienne, sont en effet très sporadiques. Il s'agit essentiellement de récipients en céramique, utilisés pour la cuisson, la consommation et dans une moindre mesure, le stockage des aliments, et de quelques fragments d'amphores vinaires. Ils sont associés à quelques fragments de meules à grains, à quelques galets utilisés comme outils (mouture, polissage, aiguisage, etc.) et à deux objets de parure en verre (bracelet et perle).

Les bâtiments sont associés à de très nombreux fossés, organisés en réseaux, qui partitionnent l'espace en plusieurs ensembles distincts. Ils forment des enclos, dont la forme nous est parvenue de manière plus ou moins complète, au sein desquels s'insèrent les bâtiments. Ces fossés peuvent avoir plusieurs fonctions : délimitation des parcelles et des propriétés, segmentation des zones d'activités, drainage, etc. Une longue palissade sur poteaux, aménagée sur plus de 100 m, participe également à la structuration de l'espace. Une autre palissade, construite plus au nord sous la forme d'un enclos quadrangulaire, matérialise peut-être l'emplacement d'un espace destiné au parcage du bétail. Un dernier aménagement, plus particulier, a été découvert dans la partie sud-ouest du site, en marge des grandes concentrations de greniers et de bâtiments. Il s'agit d'un petit fossé qui dessine un enclos carré d'environ 3 m de côté, à l'intérieur duquel ont été mises en évidence les traces de quatre poteaux. D'autres exemples d'aménagements de ce type, connus en Gaule, permettent de l'interpréter comme un monument funéraire, dont les restes osseux ont vraisemblablement disparus en raison de l'acidité du sol. Sa localisation, en limite de fouille, ne permet pas de dire s'il s'agit d'un élément isolé ou s'il intégrait au contraire un ensemble funéraire plus important.

La concentration des structures mises au jour laisse ainsi entrevoir une occupation dense et structurée ; toutefois, cette densité est atténuée par la durée de l'occupation et par l'existence de plusieurs phases de construction identifiées, au premier abord, par des recoupements entre les fossés et certains plans de bâtiments. Le mobilier céramique trahit clairement cette durée, puisqu'il permet de distinguer des faciès couvrant la période comprise entre La Tène C et le début du Haut-Empire, apparemment sans interruption, soit près de trois siècles d'occupation continue. Ainsi, le phasage permet de considérablement nuancer le caractère concentré des structures, même s'il faut reconnaître qu'une majorité des bâtiments identifiés n'a pu être attribuée à l'une ou l'autre des phases d'occupation.



Fig. 1.

Les recoupements entre les différents systèmes fossoyés et le mobilier céramique ont ainsi permis de distinguer cinq phases d'occupation successives, d'une durée approximative d'un demi siècle chacune. La première phase peut être datée de La Tène moyenne, peut-être La Tène C2. A cette période, l'occupation se concentre principalement au nord de l'emprise : un vaste enclos polygonal est aménagé, à l'intérieur duquel s'inscrivent plusieurs bâtiments à porche et un possible enclos à bétail. D'autres bâtiments à porche, orientés de manière identique, sont également présents à l'est de l'emprise, mais rien ne permet d'envisager la présence d'un enclos intégrant ces bâtiments.

Au sud, on trouve une série de greniers à quatre ou neuf poteaux, qui présentent la particularité d'être recoupés par des aménagements de La Tène D1 et qui pourraient, à ce titre, être attribués à La Tène C. Nous aurions donc affaire à un établissement rural structuré, avec une zone d'habitat au nord et une zone de stockage au sud.

A La Tène D1 (phase 2), l'occupation paraît s'intensifier au sud. Un enclos rectangulaire y est ainsi aménagé, dans lequel s'inscrivent plusieurs bâtiments. Toutefois, aucun bâtiment à porche ne peut être attribué à cette phase ; au contraire, il semble que ce type soit remplacé par une nouvelle forme de bâtiment carré reposant sur des poteaux massifs dont les entraxes peuvent atteindre dix mètres. L'occupation au nord de l'emprise se prolonge toutefois, avec un agrandissement du précédent enclos et un réaménagement de l'enclos à bétail. Toutefois, aucun bâtiment ne peut être attribué à cette phase à l'intérieur de l'enclos.

La phase 3 peut être datée de la fin de La Tène D1 et du début de La Tène D2. La morphologie de l'occupation connaît, à cette période, une profonde mutation. Les grands enclos disparaissent, et laissent place à un petit enclos au centre de l'emprise, à l'intérieur duquel s'inscrivent plusieurs bâtiments dont la fonction reste énigmatique. Deux autres grands bâtiments carrés persistent à l'extérieur de l'enclos, mais l'essentiel des structures mises au jour pour cette période correspond à des fossés attribuables à du parcellaire, et qui divisent l'espace en lanières.

L'occupation devient plus difficile à caractériser pour la phase 4, datée de La Tène D2b et du début de l'époque augustéenne. Seuls deux grands bâtiments carrés ont été identifiés au sud de l'emprise, associés à un enclos incomplet. Cet émiettement de l'occupation se confirme à la phase 5, datée du Ier siècle après J.-C., et qui n'est représentée que par des fossés de parcellaire concentrés dans le sud de l'emprise. Seul un bâtiment pourrait être attribué à cette phase, quoique de manière très hypothétique. Aussi, il semble qu'à cette période le site ne soit plus concerné que par des cultures, et que l'établissement rural associé soit à chercher en dehors de l'emprise.

Le site de Vic-de-Chassenay offre une opportunité unique d'étudier l'évolution d'un établissement rural entre La Tène moyenne et le début de l'Antiquité. Sa durée d'occupation exceptionnelle – près de trois siècles – permet en effet d'analyser les évolutions des espaces fonctionnels et de l'architecture rurale en Gaule, même si le phasage présenté ici reste en grande partie hypothétique. Toutefois, avant d'approfondir cette question, la première interrogation concerne la nature exacte du site, puisque ce dernier se distingue sensiblement des modèles d'établissements ruraux mis en évidence en Gaule, dans lequel des secteurs d'habitat peuvent être clairement identifiés à l'intérieur d'enclos. L'arasement du site et la difficulté de lisibilité des fossés y sont sans doute pour beaucoup dans cette impression, mais il n'en reste pas moins que l'on peine à distinguer, notamment pour les phases de La Tène finale, des secteurs d'habitat circonscrits à l'intérieur d'enclos. On pourrait ainsi proposer, à titre d'hypothèse, que l'habitat se soit progressivement déporté hors de l'emprise de la fouille, celle-ci étant au fur et à mesure gagnée par le parcellaire accompagné de quelques bâtiments agricoles.